

L'ARMÉE DU SALUT

La maréchale Booth et consorts faisant partie de l'armée du salut, que l'on dit devoir visiter Ottawa prochainement, viennent d'être mis en état d'arrestation à Berne, accusés d'avoir enfreint un arrêté interdisant les exercices du culte salvationist.

Le procès a duré deux jours. Le premier jour, les avocats n'ont discuté que des questions de jurisprudence. La population s'était portée en foule dans la salle d'audience.

Le second jour du procès, la salle était encore plus bondée que la veille. On y étouffait; un gendarme s'est trouvé mal; le poêle s'est effondré sous le poids de curieux qui s'y étaient installés. L'organe du ministère public, tout en faisant ressortir l'illégalité commise par les prévenus en ne tenant pas compte de l'arrêté du Grand Conseil, a laissé entendre qu'il regrettait cet arrêté comme contraire à la liberté de conscience garantie par la Constitution.

Les défenseurs ont donc eu une tâche facile, et ils ont demandé avec confiance l'acquiescement de leurs clients. Puis miss Booth a parlé non avec la suave componction qu'on attendait d'elle, mais avec une animation extraordinaire, gesticulant, criblant le procureur de sarcasmes, et comparant au procès de Jésus Christ cette cause où les salvationistes risquaient une condamnation à 5 fr. d'amende.

Le capitaine (miss) Becket a également plaidé sur ce thème: "Liberté, justice, charité!" Et pour justifier les chants religieux que les salvationistes exécutent dans les rues, elle a cité le psaume XXIII: "Louez l'Eternel dans sa sainteté, louez-le avec la lyre, louez-le avec l'orgue, louez-le avec le tambour, louez-le avec la flûte, louez-le avec les cymbales!!"

Sur quoi le jury, désarmé, a prononcé l'acquiescement. Ce verdict a été diversement interprété. Il y a eu en même temps un murmure de satisfaction et des coups de sifflet, tandis qu'au dehors quelques farceurs criaient: "Aux armes."

Quant aux prévenus, mis en liberté, entourés d'un grand nombre de leurs frères et sœurs en religion, ils sont sortis du tribunal, en chantant leur hymne de guerre:

En avant, en avant, Nous combattons Et avec le Christ Nous vaincrons!

A TRAVERS OTTAWA

Cour suprême—La cour suprême a commencé à siéger aujourd'hui.

Egout—Le nouveau canal d'égout à New Edinburgh, est en partie terminé.

Allez au meilleur marché pour les livres et articles d'école. Chez P. C. Guillaume, No. 455 rue Sussex.

Prix de la farine—Le prix de la farine est haussé de 25 cents par baril depuis hier.

Les pilules de noix longues du McGale guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

Courses—Il y aura de grandes courses au trot au parc Muchmore, demain dans l'après-midi.

Envoyez toujours vos ordres pour la meilleure huile de charbon américaine, chez N. A. Savard, rue D'Albousie.

Démolition—Les travaux de démolition sur la rue Wellington avancent rapidement. La démolition de l'édifice habité par le Free Press est aujourd'hui terminée.

M. Laurent Duhamel a toujours à son étal des saucisses, jambons fumés et volailles, etc., à bon marché.

Commerce d'animaux—M. J. D. vlin, commerçant d'animaux, a acheté 100 bêtes à cornes sur le marché de la basse ville, ce matin.

Terrible—Deux mille livres de thé japonais venant d'être reçu, seront vendus à moitié prix, 25c la livre, chez N. A. Savard, rue Dalhousie. Envoyez chercher un échantillon gratuit.

Transport du Gouverneur—C'est dans la voiture de M. G. Ricard, cocher de place, que le gouverneur général, Lord Lansdowne, a été conduit au château Rideau. La voiture était traînée par quatre chevaux magnifiques.

Sirop du Dr Coderre pour soulager les douleurs des jeunes enfants—25c. par bouteille.

Changement d'heure—Les malles pour l'ouest à l'avenir seront fermées le matin, à neuf heures et demie au bureau de poste d'Ottawa.

Un dîner—Les bouchers du marché de la haute ville ont donné un grand dîner à leurs employés, hier soir. On a porté la première santé au nouveau gouverneur-général lord Lansdowne.

Tonique puissant—Le tonique le plus puissant pour le foie, l'estomac, les intestins est sans contredit le Remède du Dr Sey, qui fait disparaître rapidement tous les troubles de ces organes.

La statue de sir George Cartier—Le modèle de la statue de sir George Cartier, exécuté par M. Hébert, de Montréal, a été placé dans la galerie des beaux-arts, en cette ville.

Allez chez M. Laurent Duhamel où vous trouverez toute espèce de viandes à aussi bon marché que n'importe ailleurs.

Chemin de fer du Pacifique—En référant à l'annonce du chemin de fer du Pacifique on verra un changement d'heures dans le départ des trains. Un train part maintenant à midi juste pour Pembroke et les points du haut de la rivière Ottawa.

Laxatif—Les Amers Indigènes purgent lentement dans le cours de quelques semaines, mais leur effet n'en est que plus sûr et plus complet. Un paquet de 25 centimes fait une magnifique purgation.

Personnel—M. Isidore Traversy, du bureau de poste d'Ottawa, est parti, hier matin, pour une vacance de six mois dans le but de rétablir sa santé. Il se rend à Toledo, Ohio, pour assister au mariage de son frère M. Oscar Traversy, et de là il se rendra à Sacramento, Californie où il doit y passer l'hiver. Les meilleurs souhaits de ses compagnons de bureau l'accompagnent.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Elixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

Département des postes—Les employés du département des postes disent que l'ouvrage dans ce département augmente considérablement. Dans le bureau des lettres non-reclamées, depuis une huitaine de jours, les employés sont occupés à renvoyer à leurs adresses des lettres expédiées aux organisateurs de la loterie de la Louisiane, mais dont la transmission a été empêchée par les autorités postales aux Etats-Unis.

Heureux effet—La "Lotion Persienne" conserve la délicatesse et le velouté de la peau, la fraîcheur du teint, comme à l'âge de vingt ans. Elle prévient aussi les boutons et toutes les éruptions.

Accident—Samei dernier, M. Philippe Panet et M. J. Jones, du département des postes sont allés faire une excursion sur la rivière Ottawa à bord du yacht Nellie, appartenant au colonel Panet, député ministre de la milice, et lundi le colonel Panet a reçu une dépêche lui annonçant que le yacht avait sombré à l'entrée du canal de Grenville, après avoir été frappé par une barge chargée de bois. Personne n'a été blessé, mais M. Jones qui dormait dans sa cabine au moment de l'accident, a failli être noyé.

Concours de tir—Le département de la milice distribue en ce moment les médailles d'argent aux volontaires qui ont remporté la coupe

du marquis de Lorne au dernier concours de tir à Shoeburyness. Le marquis de Lorne a offert en sus un autre prix de \$150 qui sera partagé comme suit: \$50 au bataillon d'infanterie et \$50 à la batterie d'artillerie les mieux exercés, et \$50 à celui qui se montrera le plus habile dans les manœuvres de force. Le concours pour ces prix ne se terminera que le 31 décembre.

Un bon ministre baptiste de Bergen, New-York, un partisan dévoué de la tempérance, souffrait depuis deux ans de la maladie des reins, de la névralgie et d'étourdissements fréquents, le rendant presque aveugle, et persistait à ne pas vouloir se servir des Amers de houblon qu'on lui recommandait, parce qu'il avait un préjugé contre les "Amers." Depuis sa guérison, il dit que personne ne doit craindre, mais avoir confiance dans les "Amers de houblon."

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Gara]

Denis Baxter, trouvé ivre sur la rue Wellington, hier après midi, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

B. Savage, trouvé ivre sur la rue Metcalfe à six heures du soir, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais ou huit jours de prison.

John Ralph, accusé d'avoir insulté son père, est condamné à huit jours de prison aux travaux forcés.

Un épicer de la rue Cumberland, accusé de vendre de la boisson en quantité moindre que les trois deniers, est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais.

JOS. SENECAL. Entrepreneur de Pompes Funèbres. 265 et 261 RUE DALHOUSIE. OTTAWA. A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario. Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres. Les personnes donnant leur commandement au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes. On peut s'adresser chez M. Senecal la nuit comme le jour.

Nouvel Etablissement LUNDI, 24 SEPT., J'ouvrirai un Magasin de Tabac - AU - No. 457 Rue SUSSEX. Une visite est respectueusement sollicitée. A. LALONDE.

DES SOUMISSIONS cachetées, endossées "Soumissions pour habillements militaires et approvisionnements des Magasins" adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, MERCREDI, LE 7 NOVEMBRE, 1883. On peut se procurer des formes imprimées de soumissions, contenant des renseignements du Département, à Ottawa, et aux Magasins Militaires suivants, où on peut examiner des modèles cachetés de tous les articles, savoir: Le bureau du Magasin Militaire à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec et St-Jean N. B. Nulle soumission ne sera reçue, si elle n'est faite ainsi sur des formes imprimées. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne, au montant de dix pour cent, sur la valeur totale des articles pour lesquels la soumission est faite, qui sera forfait si la partie qui a fait la soumission refuse d'exécuter le contrat, à la sommation qui lui en sera faite, ou si elle manque de compléter ce pour quoi elle a soumissionné. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera rendu. C. EUG. PANET, Député du Ministre de la Milice et de la défense. Ottawa, 2 octobre, 1883. 23 oct. 1883. 10 f.

THE! Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS 101, Rue RIDEAU, OTTAWA. 20 février 1883

Mme J. B. Bertrand, OUVRIER, LUNDI, 15 COURANT, UNE ECOLE PRIVÉE. Dans l'ancien magasin de M. A. D. Richard, COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND. Elle enseignera le FRANÇAIS et l'ANGLAIS et tiendra aussi une ECOLE DU SOIR. Ottawa, 11 Oct 1883.

CANAUX DU ST. LAURENT. Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour les canaux du Saint Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest MARDI, le 13e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall. Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg. On recevra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc., le canal à l'entrée supérieure du canal des Galops. Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi, le 30e jour d'Octobre prochain, où des formulés imprimées de soumission seront fournies. Une carte des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'éclusier, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formulés imprimées de soumissions seront fournies. Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formulés imprimés, et—dans le cas de sociétés commerciales,—porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de DEUX MILLE PIASTRES devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 28 septembre 1883.

Aux Inventeurs J. Coursole & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, ONT. 1883. 24 Fev 1883. SPRUCINE Une des meilleures préparations offertes jusqu'ici au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Pommons. A vendre partout à 25c et 50c la bouteille. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal.

Sirop des Enfants du Dr Goderre Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le SIROP DU DR GODERRE et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal. 1883.

GRANDE REDUCTION SUR LES PARAPLUIES, CAPOTS ET Circulaire de Caoutchouc CHEZ H. L. COTE, 128, Rue Rideau. P. S.—L'assortiment de chapeaux d'Automne est des plus complets. Sept. 1883

Pilules de Noix Longues Composées De MCGALE Recouvrées en sucre. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestion, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal. 1883.

A. PHILIPPE E. PANET, L. B. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA. Entrée: sur la rue Sussex. 1er juin 1883.